

Conditions générales de vente

Objet

Les présentes conditions générales de vente régissent les relations entre la société de réparation en téléphonie mobile (ci-après « BZH MOBILE ») et ses clients pour la réparation de téléphones mobiles.

Acceptation des conditions générales de vente

Le client reconnaît avoir pris connaissance et accepté sans réserve l'ensemble des conditions générales de vente avant toute commande de réparation. La validation de la commande implique l'adhésion entière et sans réserve du client aux présentes conditions générales de vente.

Prix

Les prix des réparations sont indiqués en euros toutes taxes comprises (TTC). Les frais de port éventuels seront facturés en supplément.

Commande

Le client peut passer commande de réparation auprès de la société directement en boutique. La commande sera considérée comme définitive à compter de la signature du devis et du paiement de l'acompte demandé par la société.

Paiement

Le paiement de la réparation se fait en intégralité à la restitution du téléphone réparé, soit en espèces, soit par carte bancaire. Toutefois, un acompte pourra être demandé par la société avant la réalisation de la réparation. En cas de non-paiement de la facture à l'échéance, la société se réserve le droit de facturer des intérêts de retard équivalents à trois fois le taux d'intérêt légal en vigueur.

Litiges

En cas de litige entre les parties, celles-ci s'engagent à tout mettre en œuvre pour régler leur différend à l'amiable. À défaut de solution amiable, le litige sera soumis aux tribunaux compétents.

Garantie

La société garantit la réparation pendant une durée de trois mois minimum à compter de la date de restitution du téléphone réparé. La garantie ne couvre que la panne réparée et ne s'applique pas en cas de nouvelle panne, de dommage causé par une utilisation non conforme ou de modification effectuée sur le téléphone par un tiers.

Responsabilité

La société ne peut être tenue responsable des dommages causés aux téléphones confiés en réparation, sauf en cas de faute lourde ou de négligence de sa part. La responsabilité de la société est limitée au montant de la réparation effectuée.

Délai de réparation

La société s'engage à réparer les téléphones dans les meilleurs délais, en fonction des disponibilités des pièces détachées. Toutefois, elle ne peut être tenue responsable des retards de livraison des fournisseurs. En cas de retard dans la réalisation de la réparation, la société s'engage à en informer le client dans les meilleurs délais.

Protection des données personnelles

La société s'engage à respecter la confidentialité des données personnelles de ses clients, conformément à la législation en vigueur. Les données personnelles collectées par la société sont destinées à la réalisation de la réparation,